

Rencontres nationales & territoriales

Plusieurs rendez-vous (au Festival d'Avignon, Printemps de Bourges, Festival de Cannes...) structurent l'activité de la FNCC tout au long de l'année. Ils sont l'occasion pour les élu-es de se retrouver pour des temps de réflexion partagée et d'engagement collectif. Des rencontres territoriales sont également organisées à l'échelle d'un Département, d'une Région, permettant de faire vivre un réseau d'élu-es de proximité.

Séminaires des adhérents

Au-delà des rencontres et colloques que la FNCC organise avec ses partenaires, sont également proposés de manière régulière des séminaires dédiés aux adhérents, en présence notamment de spécialistes des enjeux culturels : chercheurs, représentants du ministère, parlementaires, acteurs professionnels...

Publications & Site internet

L'infolettre hebdomadaire Culture à vif et le site de la FNCC relaient l'actualité culturelle tant nationale que locale, rendent compte des travaux de la Fédération (séminaires, interventions, communiqués...) et valorisent les initiatives territoriales de ses adhérents. Des publications plus ponctuelles sont également réalisées : Guide Bibliothèques, Lettre d'Échanges Culture et ruralité...

Centre de formation

Pour accompagner les élu-es tout au long de leur mandat, la Fédération s'est dotée d'un Centre de formation agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 1994. Le champ des formations de la FNCC couvre l'intégralité des dimensions culturelles. Les sessions sont organisées en présentiel ou en visioconférence. Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel, voire de gratuité, pour y participer.

Groupes de travail

Parallèlement aux réunions et séminaires de la FNCC qui permettent d'aborder de nombreux sujets, des groupes de travail sont mis en place en fonction de l'actualité et/ou des souhaits des élu-es de la FNCC d'approfondir une thématique en particulier. Exemples de quelques thématiques qui font l'objet de groupes de travail : cinéma, liberté de création, éducation artistique et culturelle...

Vous êtes élu-es d'un conseil municipal, intercommunal, métropolitain, départemental ou régional :

la FNCC vous concerne

La FNCC s'est activement engagée pour :

- le 1% du budget culturel de l'Etat
- la création des services culturels dans les collectivités
- la légitimité des délégations à la culture au sein des conseils municipaux, intercommunaux, métropolitains, départementaux et régionaux
- la place des élu-es dans les instances nationales
- la promotion de la place de l'art et des artistes dans la cité et l'espace public
- la reconnaissance des droits culturels
- la prise en compte de la transversalité des enjeux culturels
- l'inscription dans la loi de la culture en tant que responsabilité partagée par l'ensemble des natures de collectivités
- la "territorialisation" de politiques culturelles et le droit à l'expérimentation
- le déploiement des arts et de la culture en territoires ruraux et la reconnaissance de la vitalité des initiatives et expérimentations locales...



04 77 41 78 71



contact@fncc.fr



81 rue de la Tour,
42000 Saint-Étienne



collectivités
pour la culture

Fédération nationale
des élu-es à la culture
des collectivités territoriales

Soutenu
par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

10 bonnes raisons de rejoindre la FNCC



S'inscrire dans un réseau pluraliste de collectivités représentées par leurs élu-es



Partager ses initiatives et découvrir d'autres expériences



S'informer sur l'actualité culturelle nationale et locale



Se former à l'ensemble des enjeux des politiques culturelles



Faire rayonner son territoire, sa ville, son village



Faire entendre la voix des collectivités territoriales au plan national



Contribuer à l'évolution des politiques culturelles publiques



Favoriser la prise en compte de la dimension culturelle dans les politiques publiques



Promouvoir la diversité de la création artistique et l'inventivité des territoires



Soutenir et valoriser les pratiques culturelles, en amateur et associatives

Paroles d'élu-es adhérents

« Les formations et le partage d'expériences s'avèrent très précieux. J'apprécie surtout cette sensation que, même si leurs sensibilités politiques diffèrent, tous les élu-es de la FNCC sont des militants pour la culture. Donc une vocation : la volonté de faire rayonner la culture et la conscience qu'elle est au cœur de la politique de la cité. »

« La FNCC est force de proposition auprès du ministère de la Culture. De manière plus générale, avec la réforme territoriale, les missions des associations de collectivités s'avèrent de plus en plus cruciales pour faire remonter au niveau national les initiatives, attentes et besoins des territoires. »

« C'est surtout intellectuellement que la Fédération m'est utile, en tant que lieu de réflexion et d'échanges pour construire les politiques culturelles de demain. Si j'ai le soutien de l'équipe municipale, j'ai aussi besoin d'autres interlocuteurs. La FNCC m'apparaît comme un réseau capable de susciter une véritable émulation intellectuelle. »

« Je suis particulièrement sensible à la qualité des publications régulières de la FNCC et aux réunions auxquelles nous avons participé. Plus généralement, nous partageons les valeurs de la Fédération, son esprit d'ouverture, son engagement militant. Notre volonté est d'apprendre auprès des autres, d'apporter notre propre expérience et d'échanger dans nos différences. »

Historique & missions

Fondée en 1960, à l'initiative de l'homme politique et écrivain Michel Durafour, alors maire-adjoint à la culture de Saint-Étienne, et d'un groupe de maires de toutes tendances politiques, la FNCC a concrétisé la volonté des collectivités territoriales de faire valoir leur propre engagement culturel.

Réseau pluraliste d'élu-es militants représentant l'ensemble des natures de collectivités et EPCI (plus de 400 adhérents), la FNCC a su acquérir une réelle légitimité. Elle est une structure de dialogue avec les associations de collectivités généralistes ; une convention lie depuis 2011 l'Association des Maires Ruraux de France et la FNCC. Elle est également un partenaire des commissions culture parlementaires ainsi que du ministère de la Culture auquel elle est liée par une convention depuis 1988. La FNCC est aussi un interlocuteur des professionnels et des milieux associatifs. La Fédération siège dans de nombreuses instances nationales et locales : Conseil national et conseils locaux des territoires pour la culture, Conseil national et comités régionaux des professions du spectacle, Comité ministériel pour l'égalité femme-homme...

Lieu privilégié de dialogue, d'échange d'expériences et de réflexion partagée entre élu-es, la FNCC contribue à l'élaboration des politiques culturelles publiques au plus près des territoires. Elle accompagne et valorise ses collectivités adhérentes.



Congrès FNCC 2024 à Marseille